

New-York, Tokyo, Londres...
Visitez la 1ère expo photos mondiale



L'EXPRESS.fr

Retrouvez toute l'info au quotidien

Jeudi 10 avril 2008

mercredi 9 avril 2008, mis à jour à 18:31

Intérieur

Alliot-Marie en Corse: la main tendue

Eric Pelletier, Jean-Marie Pontaut

Michèle Alliot-Marie, qui en Corse pour 48 heures, a affirmé à son arrivée sa "volonté de s'investir dans tous les dossiers". Après les violences de cet hiver, la ministre de l'Intérieur veut afficher, sur l'île, une "autorité sereine". L'ouverture dans la fermeté? Le pari est difficile.



ne timide éclaircie. L'hiver dernier, l'horizon politique de la Corse s'était nettement obscurci, au gré d'une série d'actions violentes. Depuis, les listes indépendantistes justifiant la violence ont été sèchement battues aux élections municipales. De nouvelles figures, prônant l'abandon de la clandestinité, ont percé.

S. Agostini/AFP



Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, le 15 septembre 2007, au cantonnement de CRS d'Aspretto, dont le foyer avait été visé par une roquette antichar. A dr., Simon Renucci, maire d'Ajaccio.

Ainsi, l'avocat Gilles Simeoni, fils du leader historique du nationalisme corse, a obtenu 25% des voix à Bastia (Haute-Corse), en promettant de «sortir de la logique de l'affrontement». Un autre jeune élu, Jean-Christophe Angelini, a rassemblé plus de 44% des suffrages à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud). Les scrutins de mars ont donc débouché sur une nouvelle donne. Suffira-t-elle à sortir de la tradition des surenchères violentes et des négociations d'arrière-cour?

Prisonniers «politiques»: sujet sensible

La question du rapprochement des détenus nationalistes emprisonnés sur le continent a toujours cristallisé les tensions entre le camp indépendantiste et l'Etat. L'usage prévoit que tout détenu définitivement condamné puisse être incarcéré à proximité de son domicile ou de sa famille vers la fin de sa peine. Mais, en Corse, l'administration est loin d'accéder à toutes les demandes, officiellement pour faute de places. Officieusement, on met en évidence des failles dans la sécurité, notamment à la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse), qui a connu une série d'évasions retentissantes ces dernières années.

Le Comité anti-répression (CAR, nationaliste) revendique une cinquantaine de «prisonniers politiques», dont 19, condamnés définitivement, peuvent prétendre être incarcérés sur l'île. Seuls cinq d'entre eux purgeraient leur fin de peine en Corse. Le procureur général, Paul Michel, a promis d'examiner de nouvelles demandes.

Michèle Alliot-Marie, qui est arrivée sur l'île ce mercredi 9 avril, veut en tout cas profiter de cette embellie. Ses

premiers déplacements en Corse, pour dénoncer le racket ou après le tir sur une caserne de CRS à Aspretto, la confinèrent à un discours sécuritaire. Son voyage à l'occasion du Conseil des ministres décentralisé, le 31 octobre 2007, privilégia une attitude d'ouverture, symbolisant l'attachement du gouvernement à la Corse. Cette fois, en s'y rendant hors de toute actualité, la ministre de l'Intérieur entend imposer son propre ton. Et définir sa vision de l'avenir de l'île. Dix ans après l'assassinat du préfet Claude Erignac, elle veut affirmer une «autorité sereine»: maintien de la fermeté de l'Etat, bien sûr, mais aussi développement du tissu économique insulaire et reconnaissance d'une identité corse.

L'île sort d'une période agitée, qui a nécessité le renforcement de la protection de certains élus. En décembre, la condamnation à perpétuité d'Yvan Colonna pour l'assassinat du préfet Erignac ouvrit un cycle de turbulences. En janvier, l'occupation de l'Assemblée de Corse puis l'incendie du bureau de son président, en marge d'une manifestation nationaliste, illustrèrent la détermination de jeunes radicaux. Ces incidents officialisaient, du même coup, la rupture entre indépendantistes et autonomistes. En février, nouveau coup de sang: on frôla le drame lors du mitraillage des préfabriqués qui abritent provisoirement le palais de justice d'Ajaccio. Une balle, en ricochant, termina sa course dans le portefeuille d'un CRS en faction. En mars, les clandestins du FLNC-Union des combattants démontraient leur xénophobie en menaçant les continentaux résidant en Corse d'une réponse «adéquate le moment venu» s'ils prenaient part au vote. Cette stratégie de la tension s'est révélée désastreuse dans les urnes.

Moins d'attentats à la bombe

En Corse, le nombre d'attentats reste élevé, mais la tendance est à la baisse. Selon les statistiques policières, l'année dernière, 181 explosions (ou tentatives) ont visé des biens privés ou publics, après le pic de 2006 (235). Les premiers mois de 2008 confirment cette inflexion: 33 attentats à la bombe depuis le 1er janvier, contre 62 à la même période, l'année dernière.

Encore faut-il distinguer ce qui relève de la violence politique et de la crapulerie. L'analyse des affaires de 2007 démontre que bon nombre d'entrepreneurs ont été visés. «La proportion d'attentats non revendiqués reste toujours à peu près la même, environ un quart», analyse José Thorel, procureur de la République à Ajaccio. En Corse, la frontière entre violence politique et racket se révèle parfois floue.

Sur le terrain politique, l'Etat est pourtant loin d'avoir gagné la partie

Face à cette montée de la violence, la riposte policière et judiciaire n'a pas varié. Elle est même d'une rare constance. Ainsi le juge antiterroriste Gilbert Thiel a-t-il refusé de différer une reconstitution prévue sur l'île le jour du Conseil des ministres décentralisé à Ajaccio. La sous-direction antiterroriste (Sdat) vient de démanteler les derniers maillons d'un réseau du «FLNC du 22 octobre», apparu lors d'un attentat à Aix-en-Provence, en janvier 2006. L'explosion avait coûté la vie à l'un de ses auteurs. Cette branche du mouvement clandestin est soupçonnée d'avoir organisé une dizaine d'opérations contre des résidences secondaires, la maison familiale de Paul Giacobbi, président (PRG) du conseil général de Haute-Corse, ou encore des mairies de Corse-du-Sud. Quant à la justice, elle n'hésite pas à prononcer de lourdes peines dans les dossiers d'attentat: en février, deux poseurs de bombes, qui avaient visé l'appartement d'un commissaire de police et la voiture de l'une de ses collaboratrices, ont été condamnés à dix et treize années de réclusion criminelle. D'autres échéances se profilent: en juin s'ouvrira le procès d'un autre groupe, baptisé «Resistenza Corsa», devant la cour d'assises de Paris.

En matière financière, d'anciens nationalistes, devenus affairistes, sont touchés au portefeuille. Antoine Nivaggioni, patron de la société de sécurité SMS, dénoncé par l'organisme antiblanchiment Tracfin, se trouve aujourd'hui en cavale. Et la demande de remise en liberté conditionnelle de Charles Pieri, l'ancien chef indépendantiste condamné à huit ans de prison pour des malversations, a été refusée, bien qu'il puisse se prévaloir d'une proposition d'emploi... dans l'immobilier, à Nice.

Sur le terrain politique, l'Etat est pourtant loin d'avoir gagné la partie. La ligne intransigeante de Paris se heurte à la frilosité de la classe politique traditionnelle corse, notamment à droite. Le président (UMP) de l'Assemblée de Corse, Ange Santini, ne s'est pas, pour l'heure, porté partie civile afin d'obtenir réparation à la suite de l'incendie de son bureau. Bon nombre d'élus de droite, après avoir dénoncé les exactions, ont appelé la justice au «discernement», autant dire à passer l'éponge, lorsque les auteurs des violences ont été arrêtés. Même les autonomistes, légalistes, adoptent des positions ambiguës. Angelini lui-même est soupçonné par la justice d'avoir participé à une tentative de remise d'un faux passeport, afin d'aider Nivaggioni dans sa cavale - ce qu'il conteste.

«La fermeté a un coût, note un policier. Dans ces périodes charnières, le risque est grand que les petits groupes minoritaires ne fassent de la surenchère et ne se lancent dans des actes jusqu'au-boutistes.» Tout dépendra donc de la capacité du gouvernement à désamorcer la tension. L'une des revendications des indépendantistes reste le rapprochement des «prisonniers politiques» incarcérés sur le continent. Un point que, justement, le gouvernement se dit prêt à examiner avec attention.



L'ACTU : Monde | France | Régions | Economie | bourse | Sport | Science |
High-tech | Photos & Vidéos | Débats & Blogs
LE MAG : Mode(s) | Saveurs | Ciné & spectacles | Voyages | Livres
ET VOUS : Emploi | Forum | Rencontres | Email gratuit | Newsletter | RSS